



PRESAO

Programme de Renforcement et de Recherche sur la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest
West Africa Food Security Capacity Strengthening and Research Program

Résultats de recherche N° 2010-03

Septembre 2010

Composante SRAI

Strengthening Regional Agricultural Integration in West Africa

LA DYNAMIQUE DES ECHANGES REGIONAUX DES CEREALES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Par:

Boubacar Diallo
Nango Dembélé
John Staatz

syngenta fondation pour
une agriculture
durable



Les documents du PRESAO sont disponibles à <http://www.aec.msu.edu/fs2/presao.htm>

Contexte, but et méthode

Le développement et l'importance des flux d'échange entre les pays de la sous-région Ouest Africaine constituent un des facteurs important de l'intégration économique. A ce titre, les informations sur la nature des produits échangés, les flux et les quantités importés ou exportés selon les destinations sont indispensables pour la formulation et la mise en œuvre des politiques alimentaires. En 2007-08, lorsqu'est intervenue la hausse mondiale des prix alimentaires, les multiples changements induits ont modifié la configuration des bassins de production et de consommation des produits agricoles dans la sous-région. La présente contribution sur « La dynamique des échanges régionaux des céréales en Afrique de l'ouest » a été réalisée dans le cadre du projet de « Renforcement de l'intégration agricole régionale en Afrique de l'Ouest » (SRAI) mise en œuvre par l'Université de l'Etat de Michigan et financée par la « Fondation Syngenta pour une agriculture durable ». L'objectif général est d'évaluer la dynamique de reconfiguration des bassins en actualisant les informations des deux dernières décennies sur la production, la consommation et les échanges en prenant en compte les effets induits de la hausse sur la dynamique des échanges. La démarche méthodologique a consisté à l'exploitation de l'abondante littérature sur le commerce transfrontalier en Afrique pour déterminer la composition, le volume et la direction des flux des céréales commercialisées dans la sous-région.

La dynamique d'ensemble des bassins de production des différentes céréales

La production des céréales (maïs, mil, sorgho et riz paddy) est passée de quelques 16 millions de tonnes en 1980 à environ 52 millions de tonnes en 2008. L'augmentation de la production des céréales s'explique par le doublement des surfaces cultivées, alors que les rendements ne progressent que de 14%. Le volume de la production du maïs a été multiplié par plus de cinq, et celui du riz par trois. Outre des gains de productivité obtenus par ces spéculations, on assiste aussi à une extension de leur zone de production. Les bassins traditionnels de production céréalière excédentaires ont globalement conservé leur prééminence (middle belt et Nord du Nigeria, Mali et Burkina-Faso). *La production du mil* est restée l'apanage des pays sahéliens, notamment du Nord du Nigeria, du Niger, du Burkina Faso et du Mali. Ce bassin fournissait 69 % en 1980-1990 ; 73% en 1990-2000 et 74,5 % entre 2000 et 2006 de la production régionale du mil. *Le bassin de production du sorgho* est moins homogène que celui du mil. Deux pays, le Nigeria et le Burkina-Faso constituent les principaux foyers, quasiment dans la même proportion depuis une trentaine d'années. Suivent le Mali et le Niger. Ce dernier pays a légèrement amélioré sa position entre 1980 et 2006. *Bien que le maïs* aie depuis quelques années, conquis les bassins intérieurs de production, notamment les aires traditionnelles de culture du mil et du sorgho, sous l'impulsion du coton, cette céréale est demeurée l'apanage des pays côtiers. Deux bassins se dégagent clairement : le Nigeria et un groupe de quatre pays côtiers ; le Bénin, le Togo, la Côte-d'Ivoire et le Ghana, qui fournissent entre 83 et 90 % de la production régionale du maïs. *La production du riz* est moins concentrée que celle des autres céréales, bien que trois bassins se dégagent assez clairement. Le premier bassin est incontestablement le Nigeria qui fournit plus de 40 % de la production régionale. Suit le bassin formé par la Guinée et le Mali qui fournit actuellement environ 30% de l'offre régionale. On peut imputer cette faible dynamique des bassins de production, à la faible transformation des systèmes de production, marqués par la prévalence des petites exploitations familiales, un faible recours aux intrants (une sous utilisation des engrais et des semences améliorées) et une faible mécanisation. Le rendement de l'ensemble des quatre principales céréales (maïs, sorgho, riz et mil) produites dans la région reste très faible, environ 1179 kg par hectare comparé aux 6 tonnes à plus de 12 tonnes réalisés en Asie et en Europe sur le blé, le maïs et le riz.

La dynamique d'ensemble des bassins de consommation

La demande ouest africaine des céréales a beaucoup évolué au cours des trente dernières années en rapport avec trois facteurs essentiels : (i) l'augmentation très rapide de population, accroissement qui s'accompagne de profondes mutations du peuplement et corrélativement des habitudes alimentaires, (ii) la demande de l'industrie agro-alimentaire en pleine expansion en dépit de la crise et (iii) la demande pour l'alimentation animale. La population ouest africaine croît à un rythme de 2,6%, avec des pointes de 3 % dans certains pays. En effet, selon le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, la population ouest africaine était estimée à 77,6 millions d'âmes en 1960. En 1980, elle est passée à 132,3 d'habitants, en 2000, les estimations la portent à 223,4 millions et à 300 millions en 2010. Selon les analystes, l'Afrique de l'Ouest abritera 353 millions d'habitants en 2030 et 455 millions en 2030. Sur le long terme, cette dynamique induit une transformation profonde des habitudes alimentaires, favorisées par l'urbanisation, l'amélioration du pouvoir d'achat d'une importante couche de la population, et les effets des aides alimentaires qui ont permis l'introduction dans les habitudes de consommation, de nombreux produits que la région génère très peu : riz, produits dérivés du blé notamment. Il en résulte une segmentation de la demande qui induit la cohabitation de deux principaux bassins de consommation aux caractéristiques bien distinctes. *Le bassin sahélien* correspond aux grandes agglomérations urbaines allant du Nord du Nigeria jusqu'en Guinée, en passant surtout par le Niger et le Burkina et le Mali. Ce bassin est caractérisé par la prévalence d'un modèle de consommation fortement dominé par les céréales locales notamment le mil, le sorgho et le riz complétées depuis quelques années par le maïs. Cette zone a une norme moyenne de consommation par habitant de 220 kg. La part des céréales locales dans le volume total des céréales consommées dépasse souvent les 60% et peut atteindre des pointes de 70 à 80 % dans certains pays comme le Niger et le Mali. *Le bassin côtier* correspond à cette région qui s'étend du Sud du Nigeria au Sénégal. C'est la zone la plus urbanisée de l'Afrique de l'ouest, notamment la grande conurbation qui va de Abba au sud-est du Nigeria à Abidjan en Côte-d'Ivoire. Ce bassin a connu une nette évolution des habitudes alimentaires des populations qui substituent la consommation des produits à tubercules et racines (ignames, patates douces, manioc) aux céréales dont l'essentiel est importé du marché international. La demande des céréales à des fins d'autres usages: industrie agro-alimentaire et consommation animale a également progressé dans la région. Elle est assez consistante dans certains pays comme le Nigeria, la Côte-d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal. Elle porte pour l'essentiel sur le maïs. La région doit encore importer d'importantes quantités pour satisfaire la demande régionale.

La dynamique d'ensemble des échanges régionaux des céréales et du niébé

Le commerce régional des produits céréaliers a connu une nette intensification depuis la décennie soixante dix, en lien avec les crises de famine qui ont secoué les régions sahéliennes, l'évolution des habitudes alimentaires, et l'augmentation de la production. Les échanges régionaux sont alimentés tant par les produits régionaux que par ceux importés du marché international. La dynamique des transactions laisse entrevoir: (i) un fort développement des flux infra territoriaux résultant de la connexion de plus en plus poussée entre les bassins de production et les centres de consommation générés par l'urbanisation galopante des différents pays de la région et la demande industrielle et animale. (ii) une accentuation de la segmentation spatiale et structurelle du marché, qui se manifeste sur deux plans: une forte zonation des flux et une présence de plus en plus marquée du riz importé dans les transactions de céréales sur les marchés urbains. Les échanges structurent l'espace régional en cinq réseaux marchands céréaliers plus ou moins décloisonnés les uns des

autres. *Le sous espace Ouest*, polarisé par le Sénégal. Il est marqué par des flux du riz local et du mil et du sorgho. *Le sous espace Centre* animé par la Côte-d'Ivoire et le Ghana avec leurs voisins (Togo, Mali et Burkina), marqué par des flux du maïs. *Le sous espace Est* polarisé par le Nigeria et ses voisins, qui anime d'importants flux de mil, de sorgho, du maïs, du niébé et la réexportation du riz. Plus de 60 % des flux de transaction des céréales locales sont animés par ce sous espace. *La zone de conurbation* Nigeria, Bénin, Togo, Ghana, baptisée zone de coprosperité où circulent de faibles quantités de maïs et entre 300 000 et 500 000 tonnes de riz de réexportation du Bénin en direction du Nigeria. *La bande Sahélienne* qui implique des flux de mil/sorgho entre le Mali, la Mauritanie, le Burkina, le Nigeria et le Niger. (iii) Une rupture de la longue période de relative stabilité des prix des produits alimentaires, en général et des céréales en particulier, en lien avec les tendances générales du marché international. En effet, sur les traditionnelles fluctuations inter saisonnières et annuelles des prix des céréales locales, s'est greffée la flambée des prix des produits importés dès fin 2007 et début 2008. Le riz local circule très peu dans la région, en lien avec deux contraintes: l'insuffisance de l'offre, la qualité encore passable du riz usiné par les manufactures nationales. Si on ne connaît pas avec exactitude le volume des échanges régionaux, du fait du faible enregistrement des flux, les statistiques officielles, toutes sources confondues indiquent une augmentation sensible des importations du riz, du blé et de la farine de blé. Les estimations effectuées par diverses missions montrent une relative intensification des exportations nigérianes et béninoises de céréales en direction du Niger. Selon les derniers travaux du (CILSS, 2010) « la zone soudanienne expédie environ 10,000 tonnes de céréales sèches vers le Sahel oriental chaque semaine, flux qui permet de résorber les déficits céréaliers de la zone. Des dix mille tonnes, entre 1500 et 2000 tonnes sont fournies par le Bénin, le reste provient du Nord du Nigeria. Ce pays demeure le plus gros exportateur de céréales de la région. Le riz occupe le premier poste des importations cérésières de l'Afrique de l'Ouest. Entre (1980-1990) et (2005-2008), les importations de riz ont été multipliées par plus de 4. En effet d'un volume de 1750 000 tonnes en 1980-1982, les importations sont passées à 2 200 000 tonnes en 1990-1992, puis à 3 870 000 en 2000-2002 pour bondir à près de 8 millions de tonnes en 2008. Les importations du blé et de la farine de blé sont nettement moins importantes, même si elles connaissent une courbe tendancielle similaire. Selon les statistiques de la FAO, les importations du blé et de la farine du blé ont enregistré une évolution identique à celle du riz au cours de la période considérée, avec un accroissement de 290,17% entre 1980 et 2005. Par contre, entre 2005 et 2007, ces importations de blé ont régressé d'environ 25 %. Sur la période 2004-2006, les importations de céréales et dérivés, notamment la farine de blé ont représenté environ 18% de l'offre totale brute de produits cérésières de la région. Cette proportion atteint environ 20 % en 2008, du fait de l'augmentation des importations défiscalisées de riz pour juguler la crise alimentaire née de la flambée des prix des produits de base. La réexportation née dans les années 80 du fait des disparités de politiques commerciales et fiscales et qui impliquait une dizaine pays, est de plus en plus restreinte au sous espace Est. Les volumes de riz réexportés par le Bénin en direction du Nigeria varient entre 150 000 et 400 000 tonnes par an. Le Niger réexporte en direction de la fédération entre 100 000 et 150 000 tonnes de riz et de la farine de blé.

La dynamique au plan institutionnel du marché céréalier régional

La littérature existante sur le marché ouest africain insiste sur le jeu des acteurs, sur les flux et sur les tendances globales des prix, le tout concourant à une meilleure connaissance du fonctionnement des échanges. Les analyses mettent rarement l'accent sur le cadre institutionnel qui certes, reste diffus, mais est caractérisé par une véritable dynamique. En effet, le cadre institutionnel et réglementaire des transactions transfrontalières des produits agro-alimentaires en général et cérésières en particulier, a beaucoup évolué au cours des trente dernières années. Qu'il s'agisse du cadre réglementaire national et régional, du niveau et du mode d'organisation et d'intervention des

acteurs, le marché régional a enregistré des mutations très sensibles.

Les mutations du cadre réglementaire. La libéralisation des années 90 s'est traduite par le désengagement de l'Etat des opérations de commercialisation, la suppression des monopoles d'importations et le contrôle des prix. Au plan régional, les deux institutions en charge du processus d'intégration régionale ont mis en chantier deux schémas de libéralisation du marché, qui dans le cadre de l'UEMOA est achevé avec le fonctionnement de son union douanière depuis 2000. Par contre dans le cas de la CEDEAO, bien que la libéralisation du marché soit entamée depuis 1993 et achevée en 2000, la circulation des produits agro-alimentaires en franchise de tout droit de douane, notamment des céréales se heurtent encore à certaines difficultés.

La dynamique des réseaux marchands ouest africains des céréales. La nature et le niveau d'organisation des acteurs du marché ont connu une dynamique notable sous les effets: (i) de la régionalisation croissante des marchés, (ii) de l'augmentation croissante des importations (iii) du développement des infrastructures routières reliant les villes de différents pays.

Les réseaux traditionnels. Les réseaux traditionnels se sont imposés comme des acteurs incontournables du commerce transfrontalier des céréales. Les plus en vue sont représentés certainement par le réseau Haoussa qui a des ramifications au Nigeria, au Niger, au Nord du Bénin, du Cameroun, du Togo et du Ghana. Ils ont développé de grande capacité de régulation du marché (collecte précoce des grains, stockage) qui les fait assimiler parfois à des « spéculateurs véreux », voir des « affameurs » des populations par les pouvoirs publics lors des crises alimentaires. *Les importateurs de céréales* sont généralement, trois à quatre négociants dominant chaque marché national, généralement connectés aux grands groupes internationaux dont ils constituent des relais locaux. Très liés aux pouvoirs publics des pays, cette catégorie de commerçants dispose d'une importante assise financière et des infrastructures de stockage, de transport qui leur permettent d'influer notablement sur le fonctionnement du marché local. Ils ont été présentés par les analystes comme les gros bénéficiaires des mesures de défiscalisation des importations prises par les pouvoirs publics pour juguler la crise alimentaires de 2008. Ces commerçants de céréales ont fait preuve de peu de transparence et ont peu répercuté les effets des mesures de défiscalisation sur les consommateurs préférant gonfler leurs marges bénéficiaires. *Les producteurs qui sont organisés* en un certain nombre de structures de commercialisation, pour garantir un meilleur accès de leurs productions au marché: banque de céréales, warrantage, mini bourse etc. Leur emprise dépasse rarement le bassin de production de leur implantation mais sont certainement appelés à jouer un rôle important dans l'opérationnalisation des instruments de régulation des marchés qui sont envisagés dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP, notamment l'alimentation des « entrepreneurs régionaux » et de la bourse régionale, en céréales. *Les offices publics et les agences d'aide* procèdent à des achats auprès, soit des offices, soit auprès des commerçants nationaux, soit auprès des producteurs organisés en associations ou non, sous la direction/supervision desdits offices. Le volume des achats restent cependant modestes dans l'ensemble, mais ont une fonction pédagogique importante pour promouvoir la performance des marchés. Les achats sont faits à partir d'un cahier de charge, qui fixe outre les quantités, mais aussi les normes de qualité à respecter et les échéances.

Quelles sont les implications pour la sécurité alimentaire ?

Le marché régional ouest africain des céréales a connu des mutations significatives au cours des trente dernières années. La structure globale de l'offre des produits céréaliers a enregistré une modification quantitative et qualitative significative. A l'augmentation notable du volume de la production domestique qui a été multiplié par trois, s'ajoutent des importations extra africaines qui ont été multipliées par environ cinq au cours de la même période. D'un rapport d'environ 18% du volume de l'offre globale régionale en 1980-1982, les approvisionnements extérieurs de céréales représentaient 21,5% du disponible céréalier en 2006-2008. De ce point de vue la dépendance alimentaire de la région s'est accrue en dépit des efforts déployés pour accroître la production régionale. La structure de la demande est cependant encore mal connue. En effet, l'alimentation

animale à base de céréales sous forme de provende a contribué à l'accroissement de la consommation de céréales: l'apiculture, l'élevage de porcs, de la volaille etc... La demande en céréales est devenue très complexe du fait de sa forte segmentation en lien avec les mutations des habitudes alimentaires d'une frange de plus en plus importante de la population. A ce niveau également on connaît peu les substitutions entre les céréales locales et les céréales importées de plus en plus présentes sur les marchés locaux. Les flux infra territoriaux sont nettement plus importants que les flux régionaux, en lien avec l'expansion de la demande urbaine (40% de la population régionale), l'utilisation des céréales à d'autres usages, l'amélioration des voies de désenclavement et des politiques volontaristes mises en œuvre par les pouvoirs publics. On peut également imputer le faible développement des échanges régionaux comparativement aux flux infra territoriaux, aux nombreuses défaillances du marché régional et aux obstacles qui limitent encore la circulation des produits. Très peu de dirigeants croient en la capacité du marché régional à contribuer significativement à la résolution des problèmes d'insécurité alimentaire conjoncturelle que leur pays rencontre. Cependant une question trotte les esprits: comment concilier à long et moyen termes, l'absence d'une sécurisation du marché régional (faible protection, défiscalisation des importations) avec une stratégie affichée de relance durable de la production régionale des céréales. En effet les pouvoirs publics semblent devoir faire face à deux préoccupations parfois antagoniques : satisfaire les besoins immédiats des consommateurs urbains pour l'essentiel et la nécessité d'améliorer les revenus des petits producteurs par l'augmentation de la productivité, de la production et de la promotion du marché régional.
